

*Commission technique
intercantonale
PLAISIR*

**RAPPORT ANNUEL
2010**

Pour adresse :

*Institut de santé et d'économie (ISE)
Case postale 875 · 1001 Lausanne
Tél.: +41 21 641 05 80 E-mail: info@isesuisse.ch
Web: <http://www.isesuisse.ch/ct-plaisir>*

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2010	3
2.1 MISE EN PLACE DES MODALITÉS DU NOUVEAU FINANCEMENT DES SOINS	3
2.2 RELATIONS AVEC LES ASSUREURS.....	4
2.3 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC L'ÉROS ET L'ISE	4
3. ACTIVITÉS PERMANENTES	5
3.1 L'OUTIL PLAISIR® : ADAPTATION ET ÉVOLUTION	5
3.2 SITE INTERNET DE LA CT	5
3.3 RÉCOLTE DE DONNÉES : SUIVI ET AMÉLIORATION DES PROCESSUS	5
3.4 RAFRAÎCHISSEMENT ET FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES ÉVALUATRICES	6
3.5 TRAITEMENT ET UTILISATION DES DONNÉES.....	6
4. CONCLUSION	6
5. ANNEXES	7
ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DE LA CT.....	8
ANNEXE 2: SYNTHÈSES DES RÉSULTATS INTERCANTONAUX.....	10

1. Introduction

12^{ème} année de l'utilisation de la méthode PLAISIR® dans les cantons de Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud, 2010 a été marquée par la nouvelle présidence de la CT par M. Bernard Rueff et la mise en place du nouveau régime de financement des soins au niveau national. La décision de la Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales (CLASS) de pérenniser l'utilisation de la méthode PLAISIR® et son feu vert pour les améliorations à apporter à l'outil ont donné un nouvel élan aux travaux de la commission.

La CT s'est réunie pour 5 séances d'une demi-journée à l'agenda fort chargé. Des remerciements sont à adresser ici à tous ses membres dont l'engagement constant a permis d'atteindre les objectifs fixés au départ. Santésuisse ayant décidé de ne plus être représenté à la CT, les assureurs n'y ont plus de siège d'observateur. Cette vacance a été comblée par de fréquents contacts.

Des remerciements tout particuliers sont également à adresser à l'EROS, dont les collaborateurs ont accompli des travaux particulièrement conséquents, notamment durant la seconde moitié de l'année, afin d'adapter PLAISIR® aux nouvelles exigences légales et techniques, valables dès le 1.1.2011.

2. Points forts de l'année 2010

2.1 Mise en place des modalités du nouveau financement des soins

La décision de la CLASS de pérenniser PLAISIR®, d'une part, et de le faire évoluer, d'autre part, en acceptant des révisions attendues de longue date (introduction des temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB) dans le temps facturable et révision psychiatrie) était liée à la volonté de voir PLAISIR® s'adapter rapidement en vue de permettre pleinement l'entrée en vigueur du nouveau régime de financement des soins au 1^{er} janvier 2011.

Dès lors les travaux suivants ont été entrepris :

1. Par l'EROS :

- Calcul et formatage des 12 classes de 20 minutes
- Calcul et formatage des CSB en vue de leur intégration dans les temps de soins LAMal (proportionnelle à la charge en soins)
- Révision psychiatrique
- Révision du formulaire de relevé électronique (eFRAN) et adaptation aux nouvelles modalités (implantation dès mi-janvier 2011)
- Révision et adaptation des documents de transmission (extrants et profils bio-psycho-sociaux)
- Préparation de la formation des évaluatrices en exercice à ces nouveautés (la formation a eu lieu dans les premiers jours de 2011).

2. Par la CT :

- Adaptation des processus et des règles, en collaboration avec les associations d'établissement
- Révision de toutes les décisions touchées par les principaux changements (12 classes OPAS, CSB, révision psychiatrique, table de concordance OPAS/PLAISIR®, e-FRAN, changement de la fréquence des évaluations)

- Réflexions sur les conséquences du passage du forfait global au forfait partiel et, notamment, conséquence sur la prise en considération par PLAISIR® des membres non infirmiers de l'équipe élargie.

Ces travaux se sont déroulés dans un climat d'incertitude lié au développement des négociations sur les conventions tarifaires. En effet, une introduction complète du nouveau régime de financement des soins a été prévue au départ, intégrant également les établissements de court et moyen séjour. La décision prise à l'automne par les assureurs de reporter cette part du nouveau régime au 1.1.2012, a nécessité de revenir en arrière sur un certain nombre de points.

Le plus important d'entre eux concerne l'évaluation des résidents au moyen du nouvel outil proposé par l'EROS : PLEX®. Ce dernier a été retenu par la CT et la CLASS pour permettre de procéder à des évaluations rapides dans des cas particuliers : résidents ne pouvant pas être évalués avec PLAISIR® étant donné la durée du séjour (notamment en court et moyen séjour), première évaluation à l'entrée (dans la mesure où il ne devrait plus y avoir de forfait d'attente ni de paiement rétroactif), évaluations intermédiaires, afin de valider l'état de la personne et de décider si une évaluation PLAISIR® s'avère nécessaire. L'introduction de PLEX® a été prévue au départ pour le 1.1.2011. A la demande des assureurs, celle-ci a été reportée au 1.1.2012. Les établissements sont toutefois encouragés à l'essayer durant l'année 2011.

2.2 Relations avec les assureurs

Sous l'impulsion du président, les relations avec les assureurs et SantéSuisse ont été fortement intensifiées. En effet, ces derniers ont manifesté un besoin important d'information sur deux plans : celui de la méthode PLAISIR® proprement dite et celui des résultats des évaluations réalisées, en relation avec l'exercice de la mission de contrôle qui leur est confiée par la loi.

Plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année 2010, afin de tenter d'expliquer la méthode PLAISIR® et les modifications en cours, notamment l'introduction des CSB. Dans ce contexte, et dans l'attente de nouveaux développements, la CT a refusé de modifier PLAISIR® en relation avec la nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral (arrêt TF 9C_62_2009), concernant la préparation des médicaments et certains déplacements avec les résidents.

Santésuisse a repris la demande de l'assureur Helsana de pouvoir disposer systématiquement, à l'annonce d'un nouveau cas ou d'un changement de classe, des deux pages du profil bio-psycho-social (sans les diagnostics médicaux), afin que les assureurs n'aient pas à le demander pour pouvoir effectuer leurs contrôles. La CT a maintenu sa position consistant à dire que le profil, pris dans son intégralité, était un document clinique et que sa transmission « systématique » contrevenait à la loi fédérale sur la protection des données. Elle restait, par contre, favorable à la transmission systématique de la seconde page uniquement, laquelle contient la liste des prestations, complétée par les temps de soins et la classification. En effet, ces deux pages sont liées, PLAISIR® étant le seul outil qui établit une relation validée entre l'anamnèse (page 1 du profil) et le plan de soins requis (page 2 du profil). La demande de disposer de cette information bloquant la signature de certaines conventions tarifaires, la CT a admis de transmettre les 2 pages du profil sans diagnostics médicaux, mais à plusieurs conditions : que les autres outils fournissent également une information similaire, que cette information soit utilisée exclusivement à des fins de validation de la classe de soins attribuée et que les discussions soient poursuivies, afin d'assurer que les trois outils utilisés en Suisse répondent aux mêmes exigences de la part des assureurs. Lors d'une rencontre avec les assureurs, une délégation de la CT a pu constater, documents à l'appui, que ces conditions étaient remplies.

2.3 Renouvellement du contrat avec l'EROS et l'ISE

Étant donné l'accord de la CLASS, le contrat cadre avec l'EROS et l'ISE a été renouvelé pour trois ans, à savoir, 2011, 2012 et 2013.

3. Activités permanentes

3.1 L'outil PLAISIR® : adaptation et évolution

Préparées depuis un certain nombre d'années, la révision psychiatrique, ainsi que l'introduction des CSB dans le temps de soins LAMal ont été demandée à l'EROS. Elles seront en vigueur dès le 1.1.2011.

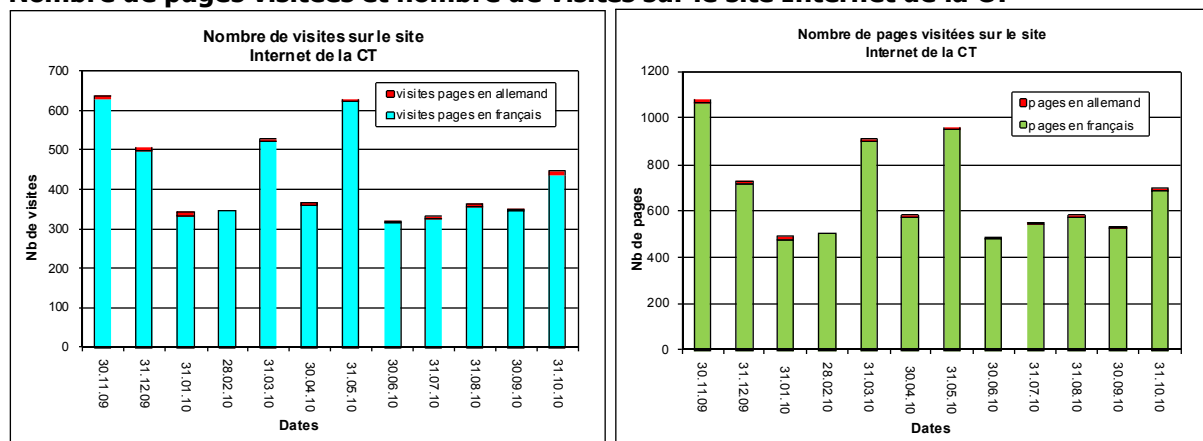
L'introduction des CSB dans le temps OPAS permet de prendre enfin en compte, les prestations effectuées pour le résident mais en son absence. Les CSB appartiennent à l'article 7 alinéa 2, let. a1 OPAS. Leur intégration dans le temps de soins OPAS répond à une position prise par le Conseil fédéral en 2000, dans sa réponse à des recours formulés sur les tarifs vaudois. Par ailleurs, elles ont toujours été facturées par les autres outils RAI et BESA et le sont encore. Leur mode d'introduction répond à l'exigence du Conseil fédéral, puisque le temps de CSB est proportionnel à la charge en soins de chaque résident et respecte la neutralité des coûts puisque la moyenne au niveau cantonal et intercantonal reste égale aux 11.5 minutes attribuées à chaque résident jusqu'au 31.12.2010.

Du fait de la révision psychiatrie, le formulaire FRAN a été revu. Sa version informatique a été considérablement améliorée. Il a été alors décidé de supprimer sa version papier dès janvier 2011. Depuis cette date, tous les établissements travaillent avec la version électronique.

3.2 Site Internet de la CT

Figure 1

Nombre de pages visitées et nombre de visites sur le site Internet de la CT



(Source ISE)

La fréquentation du site internet de la CT www.isesuisse.ch/ct-plaisir est restée relativement constante en 2010 : en moyenne 425 visites par mois et 666 pages consultées (en 2009 : en moyenne 474 visites par mois et 724 pages visitées. En 2008, les chiffres étaient respectivement : 612 visites et 942 pages visitées par mois). Les documents les plus importants ont été publiés en toute fin d'année 2010 qui ne sont pas dans ce tableau.

3.3 Récolte de données : suivi et amélioration des processus

Dans cette année de transition, la récolte des données PLAISIR® s'est déroulée sans aucun problème. Dès l'été, il a été recommandé aux établissements de réévaluer les résidents qui ne l'avaient pas été depuis plus de 18 mois, ainsi que ceux dont l'état instable était signalé par un code A, de manière à ce que leur évaluation soit à jour lors du passage aux 12 classes. Certains l'ont fait assez rapidement mais la plupart ont attendu la fin de l'année, voir le début de 2011.

3.4 **Rafraîchissement et formation complémentaire des évaluateurices**

Comme chaque année deux sessions de formation de nouvelles évaluateurices ont eu lieu, une au printemps et une en automne, permettant la formation de 24 nouvelles évaluateurices (voir tableau 1 ci-dessous).

En outre, l'EROS a organisé dans le courant du mois d'avril un rafraîchissement de groupe d'une demi-journée qui a touché 134 évaluateurices déjà formées.

Tableau 1
Nombre de formations effectuées selon les cantons¹

Canton	Nb de nouvelles évaluateurices formées en 2010	Nb de rafraîchissements pour d'anciennes évaluateurices en 2010	Nb formations 2009 (avec rafraîchissements)	Nb de personnes formées entre 1997 et 2009	Cumul 1997-2010 (avec rafraîchissements)
Genève	12		12	173	197
Jura				23	23
Neuchâtel	7	1	7	126	141
Vaud	4	2	10	257	273
Autres*	1			8	9
Total	24	3	29	587	643
* assureurs					

(Source : Tableaux de bord ISE)

3.5 **Traitement et utilisation des données**

Les analyses de données habituelles ont été effectuées et publiées sur le site Internet de la CT : www.isesuisse.ch/ct-plaisir.

Quelques améliorations ont été apportées aux indicateurs de qualité : des tableaux de suivi longitudinal ont été introduits et une stratification en fonction des risques a été calculée pour l'utilisation des sondes vésicales.

4. **Conclusion**

Comme on peut le constater, l'année 2010 a été riche en réalisations, telles que le passage à 12 classes, l'intégration des CSB dans le temps LAMal, la révision psychiatrique de l'outil PLAISIR®, la mise à disposition du nouvel outil PLEX®, pour ne citer que les plus importantes. Cependant, chaque modification entraîne plusieurs types de travaux complémentaires qui doivent être poursuivis rapidement dans le courant de 2011. Il s'agit, notamment, de la question de savoir si les temps CSB sont bien des prestations LAMal, de déterminer la précision des limites de classes OPAS, de définir les modalités d'utilisation de l'outil PLEX® pour les courts séjours et en relation avec les évaluations PLAISIR®, et d'assurer le suivi des effets de la révision psychiatrique.

Par ailleurs, au plan suisse, les travaux visant à comparer et calibrer les trois outils d'évaluation des soins en EMS vont certainement être poursuivis. Nous veillerons à ce que les spécialistes de PLAISIR® continueront d'y être associés.

Pour la Commission technique intercantonale
Bernard Rueff
Président

¹ Rafraîchissement : formation permanente pour évaluateurices déjà formées – Statistiques basées sur la facturation par l'EROS. L'année comptable commence le 1^{er} décembre et se termine le 30 novembre.

5. Annexes

Annexe 1 : Liste des membres de la CT
--

Président de la CT :

Monsieur Bernard RUEFF,
Lausanne

Vice-président de la CT :

Vacant

Représentants cantonaux pour GE, JU, NE et VD :

Monsieur Blaise MARTIN,
Médecin cantonal délégué, Direction générale de la santé, Genève

Monsieur Nicolas PETREMAND,
Chef de service, Service de la santé publique, Delémont

Monsieur Yves Grosclaude,
Économiste, Service de la santé publique, Neuchâtel

Monsieur Thierry WOLFRATH,
Économiste, Service de la santé publique, EMS, Lausanne

Experts :

Monsieur Neil ANKERS,
Secrétaire général de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS)
Genève

Monsieur Jean-Marc FRESARD,
Représentant de l'Association jurassienne des institutions pour personnes âgées (AJIPA)
Directeur, Résidence des Cerisiers, Charmoille

Monsieur François BERRET,
Infirmier-chef, Foyer des Planchettes, Porrentruy

Monsieur Serge KELLER,
Représentant de l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées (ANEMPA)
Directeur, Home Mon Foyer, Dombresson

Monsieur Philippe UDRIET,
Représentant de l'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées (ANIPPA)
Directeur, Résidence La Colombe, Colombier

Monsieur Stéphane CHEVALIER,
Représentant de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS),
Économiste, Pully

Monsieur Christian WEILER,
Représentant de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS),
Directeur, Fondation Primeroche, Prilly

Observateurs :

Madame Pia COPPEX,

Représentante du canton du Valais

Infirmière de santé publique, Service de la santé publique, Sion

Secrétariat :

Madame Anne BERTHOU,

Cheffe de projet, Institut de santé et d'économie (ISE), Ecublens

Madame Silvia DEVIDAL,

Collaboratrice technique, Institut de santé et d'économie (ISE), Ecublens

Concepteur de la méthode et représentant EROS :

Monsieur le professeur Charles TILQUIN,

Président de l'Équipe de Recherche Opérationnelle en Santé (EROS), Montréal, Québec

Monsieur Renaud TILQUIN,

Vice-président de l'Équipe de Recherche Opérationnelle en Santé (EROS), Montréal, Québec

Monsieur Jean-Bernard CASTELLI,

Vice-président d'EROS-Suisse, Aubonne

Annexe 2: Synthèses des résultats intercantonaux

Tableau 2
Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2009 au 31.10 2010, selon les cantons

Canton	Nb de lits autorisés en 2010* (différence par rapport à 2009)	Nb d'établissements participants 2010 (différence par rapport à 2009)	Nb d'évaluations effectuées en 2010	% d'évaluations par rapport au nb de lits
Genève	3'552 (144)	52 (-1)	2'832	79.7%
Jura	738 (36)	12 (1)	738	100.0%
Neuchâtel	2'364 (13)	62 (-1)	1'929	81.6%
Vaud	6'118 (130)	154 (1)	4'801	78.5%
Tous	12'772 (323)	280 (0)	10'300	80.6%

** Mbyenne au 31.10.2010, tenant compte des fluctuations durant l'année

Figure 2
Nombre de lits pour lesquels est appliquée la méthode PLAISIR®, pour 1000 habitants de plus de 65 ans – sans psychiatrie et établissements pour handicapés, selon les années

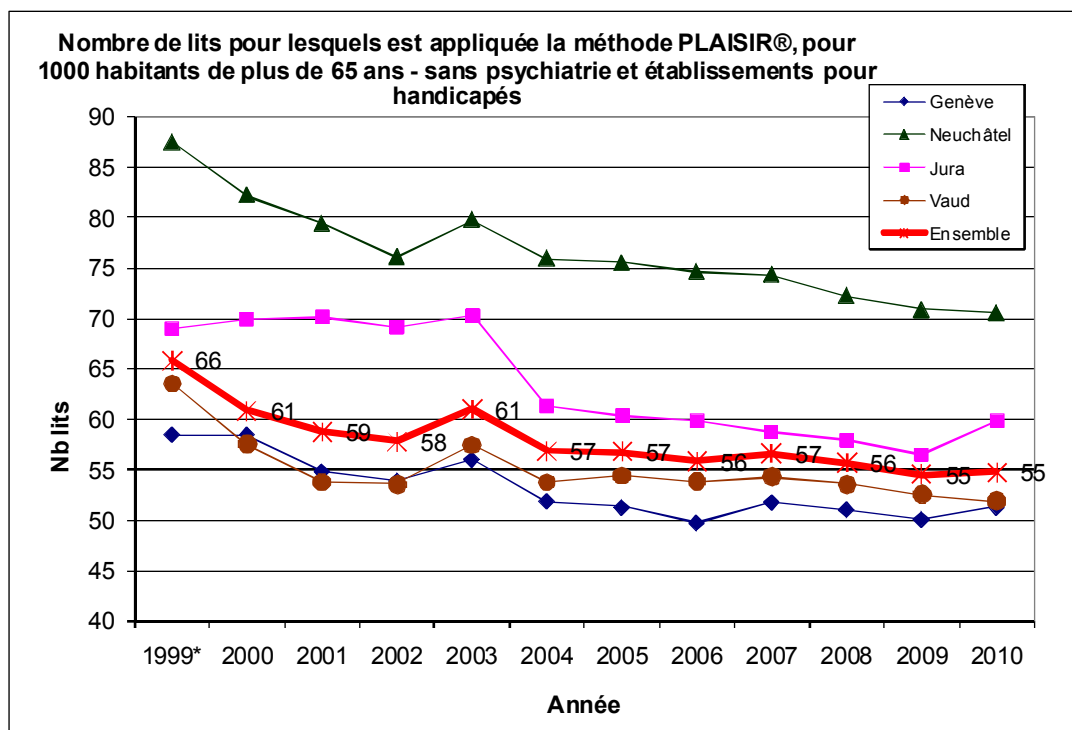


Figure 3
Distribution des résidents de l'ensemble des 4 cantons utilisateurs, se trouvant dans les catégories « capacité très limitée ou nulle » des principaux indicateurs, selon les années

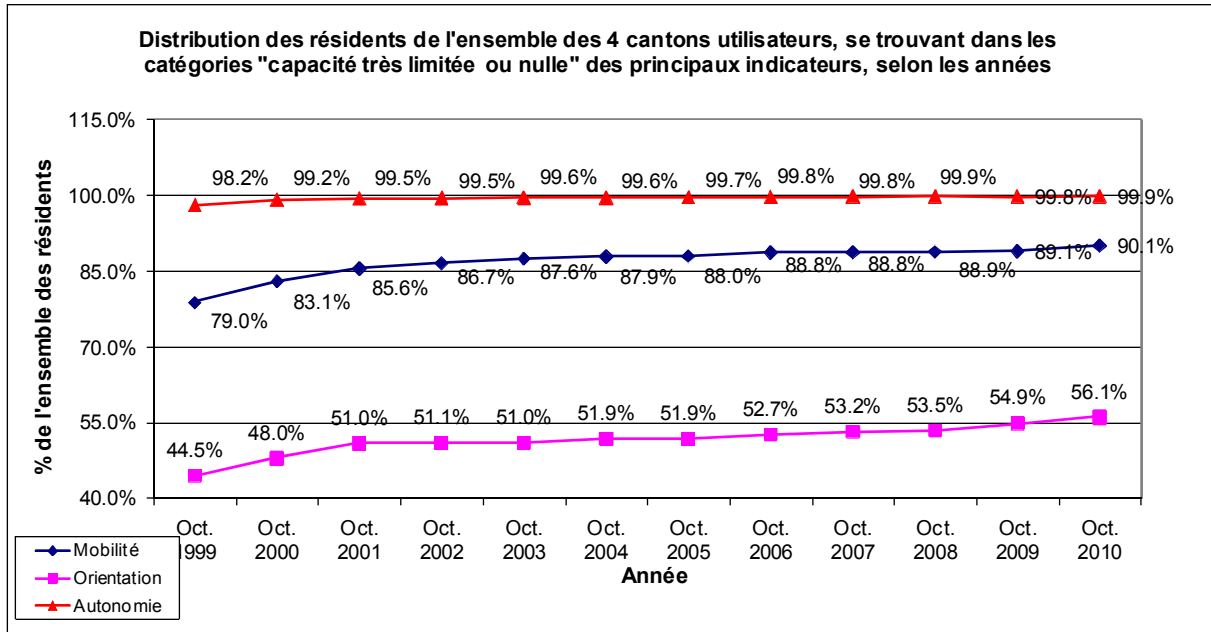


Figure 4
Minutes soins nettes requises OPAS moyennes selon les années au 31.10

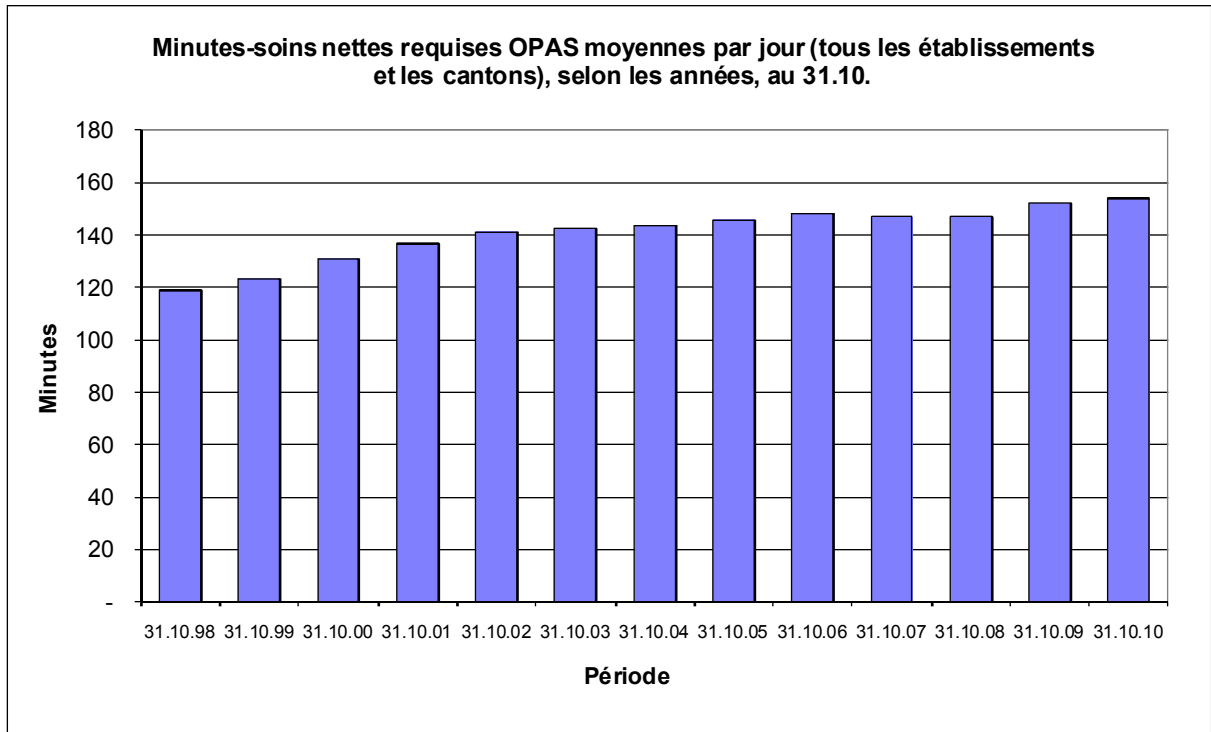


Figure 5
Distribution des résidents selon les classes PLAISIR®, ensemble des cantons, par année

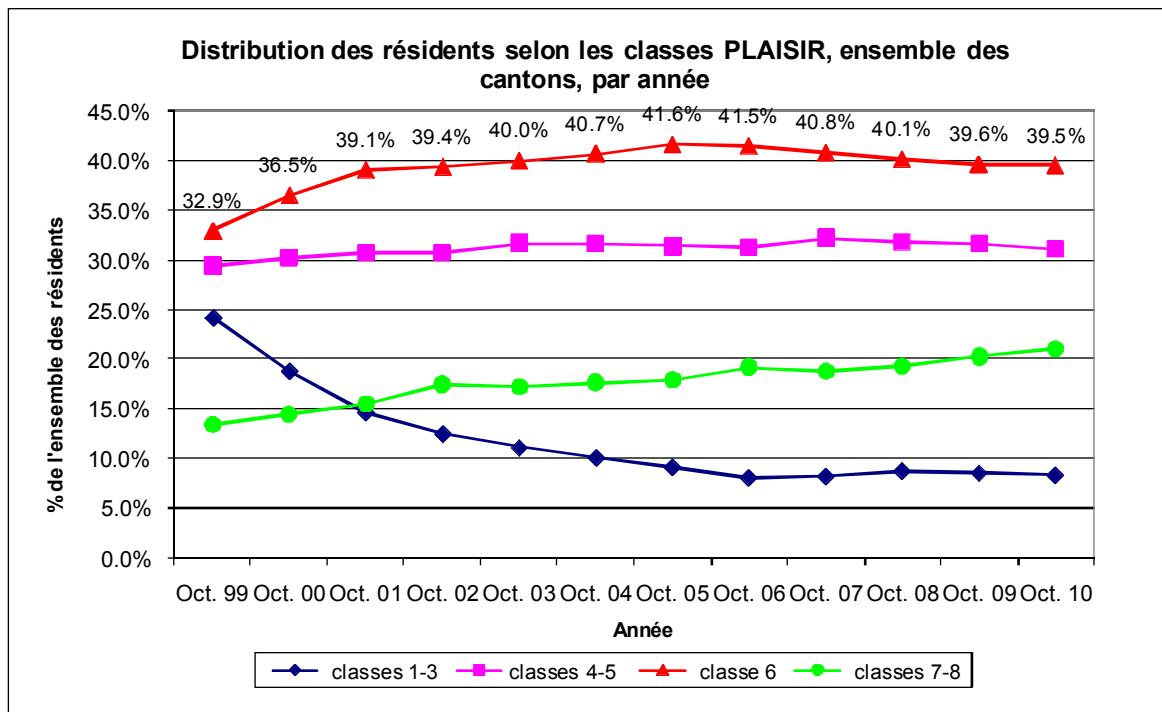
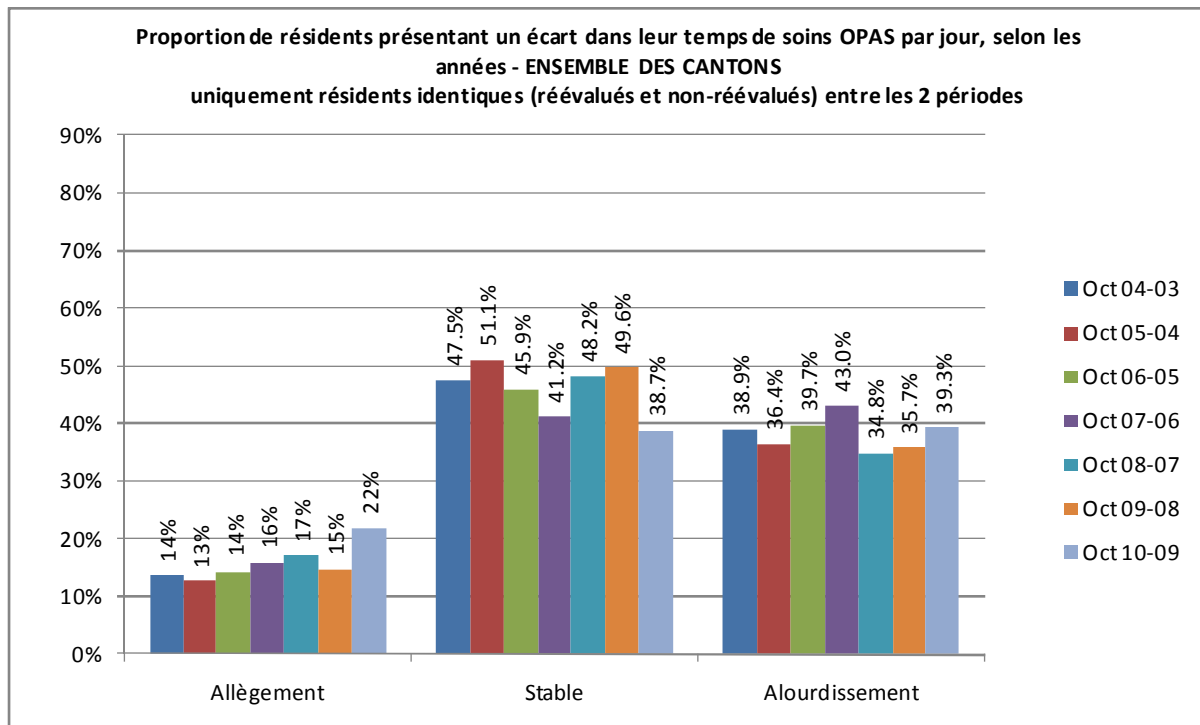


Tableau 3
Proportion de résidents présentant un écart dans leur temps de soins OPAS par jour*, entre octobre 2003 et octobre 2010



*Uniquement les résidents REEVALUES présents dans la base de données aux deux périodes (Source : EROS)

Tableau 4

Synthèse : ensemble des établissements					Etat au 31.05.2010
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
GE	3'425	86.2	82.8	3.4	76.9
JU	711	84.6	80.8	3.8	75.5
NE	2'227	81.9	78.0	3.9	73.1
VD	5'851	82.4	79.0	3.3	73.3
Tous	12'214	83.5	80.0	3.5	74.4

Synthèse : ensemble des établissements					Etat au 31.10.2010
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
GE	3'481	86.4	82.9	3.5	76.5
JU	705	84.6	80.9	3.7	75.3
NE	2'254	82.1	78.1	3.9	72.9
VD	5'895	82.4	79.1	3.4	73.4
Tous	12'335	83.6	80.1	3.5	74.3

Synthèse : Ensemble des cantons selon les années					
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
31.10.1998	12'016	83.5	79.5	3.85	75
31.05.1999	11'967	83	79	3.7	75
31.10.1999	11'606	83	79	3.8	75
31.05.2000	11'596	83	79	3.8	75
31.10.2000	11'655	83	79	3.8	75
31.05.2001	11'616	83	79	3.8	75
31.10.2001	11'578	83	80	3.8	75
31.05.2002	11'360	83	80	3.8	75
31.10.2002	11'330	83	80	3.8	75
31.05.2003	11'281	83	80	3.8	75
31.10.2003	11'361	83	80	3.7	75
31.05.2004	11'301	83	80	3.8	75
31.10.2004	11'409	83	80	3.7	75
31.05.2005	11'517	83	80	3.8	75
31.10.2005	11'577	83	80	3.7	75
31.05.2006	11'587	83	80	3.7	75
31.10.2006	11'626	83.5	79.8	3.7	75
31.05.2007	11'604	83.0	80.0	3.6	75.0
31.10.2007	11'721	83.5	79.9	3.6	75.1
31.05.2008	11'745	83.5	79.9	3.6	75.3
31.10.2008	11'927	83.5	79.9	3.6	75.1
31.05.2009	11'943	83.5	80.0	3.5	75.0
31.10.2009	12'130	83.5	80.0	3.5	74.8
31.05.2010	12'214	83.5	80.0	3.5	74.4
31.10.2010	12'335	83.6	80.1	3.5	74.3

* résidents figurant dans la base de données PLAISIR

Remarques : les évaluations PLAISIR n'intervenant qu'après 3 semaines de séjour au moins dans un EMS, un certain nombre de personnes présentes dans les établissements ne sont pas recensées dans la base de données (courts séjours, décès avant évaluation, etc.)

**Jusqu'en octobre 2007, l'âge mentionné ci-dessus est l'âge « lors de l'évaluation ». Cela a pour conséquence que les résidents non réévalués sont en quelque sorte « rajeunis ». Dès octobre 2007, l'âge est calculé en fonction de la date à laquelle les données ont été produites, même s'il n'y a pas eu de réévaluation. Il correspond donc au plus près de la réalité du moment.

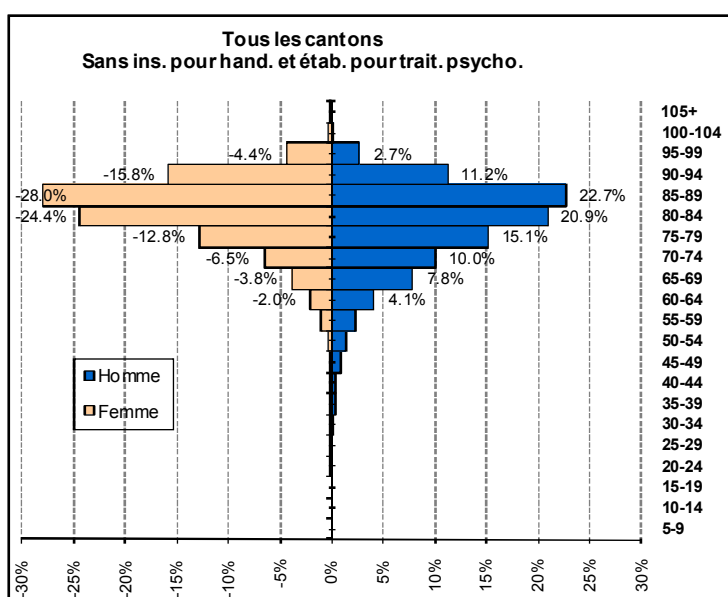
Tableau 5

Données PLAISIR – Octobre 2010 – Distribution des résidents, selon leur sexe et leur âge à l'admission en établissement – ensemble des cantons (sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés²)

Classes d'âge à l'admission	Tous					
	Femme		Homme		Total Tous	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
15-19						
20-24	3	0.0%			3	0.0%
25-29	1	0.0%			1	0.0%
30-34	4	0.0%	1	0.0%	5	0.0%
35-39	4	0.0%	11	0.4%	15	0.1%
40-44	11	0.1%	10	0.4%	21	0.2%
45-49	16	0.2%	23	0.8%	39	0.3%
50-54	37	0.4%	37	1.4%	74	0.6%
55-59	86	1.0%	64	2.3%	150	1.3%
60-64	182	2.0%	111	4.1%	293	2.5%
65-69	339	3.8%	213	7.8%	552	4.8%
70-74	581	6.5%	273	10.0%	854	7.4%
75-79	1'138	12.8%	413	15.1%	1'551	13.4%
80-84	2'171	24.4%	570	20.9%	2'741	23.6%
85-89	2'487	28.0%	619	22.7%	3'106	26.7%
90-94	1'399	15.8%	306	11.2%	1'705	14.7%
95-99	387	4.4%	74	2.7%	461	4.0%
100-104	31	0.3%	6	0.2%	37	0.3%
105+	4	0.0%			4	0.0%
Total	8'881	100%	2'731	100%	11'612	100%

Figure 6

Données PLAISIR – Octobre 2010 – Distribution des résidents, selon leur sexe et leur âge à l'admission en établissement – ensemble des cantons (sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés)



² Ces établissements accueillent une population jeune

Tableau 6
Données PLAISIR® - Octobre 2010 – Répartition du nombre de résidents par canton et par type de mission d'établissement ³

Missions	Vaud			Neuchâtel			Jura			Genève			Total des résidents par mission	% par mission
	Nombre de résidents	% par rapport au total de la mission	% par rapport au total du	Nombre de résidents	% par rapport au total de la mission	% par rapport au total du	Nombre de résidents	% par rapport au total de la mission	% par rapport au total du	Nombre de résidents	% par rapport au total de la mission	% par rapport au total du		
Home/maison pour personnes âgées														
EMS (simple et médicalisé)				230	49.9%	10.2%	231	50.1%	32.8%				461	3.7%
Home médicalisé	3'795	40.0%	64.4%	1'789	18.8%	79.4%	432	4.5%	61.3%	3'481	36.7%	100.0%	9'497	77.0%
Unité hospitalière de psychogér. en hôp. général	32	100.0%	0.5%										32	0.3%
Unité hospitalière de psychogér. en hôp.														
Home médicalisé spécialisé en gérontopsychiatrie	1'228	92.3%	20.8%	61	4.6%	2.7%	42	3.2%	6.0%				1'331	10.8%
Unité hospitalière - lits C	291	100.0%	4.9%										291	2.4%
Institution pour handicapés	58	50.9%	1.0%	56	49.1%	2.5%							114	0.9%
Etablissement pour traitements psychosociaux	491	80.6%	8.3%	118	19.4%	5.2%							609	4.9%
Total par canton	5'895	47.8%	100.0%	2'254	18.3%	100.0%	705	5.7%	100.0%	3'481	28.2%	100.0%	12'335	100.0%

³ Mission : Définitions élaborées selon les classifications OFS
 Pour plus de détails, cf. site Internet www.isesuisse.ch/ct-plaisir

Figure 7

Données PLAISIR – Octobre 2010 – Répartition du nombre de résidents, par canton et par type de mission d'établissement – Représentation graphique

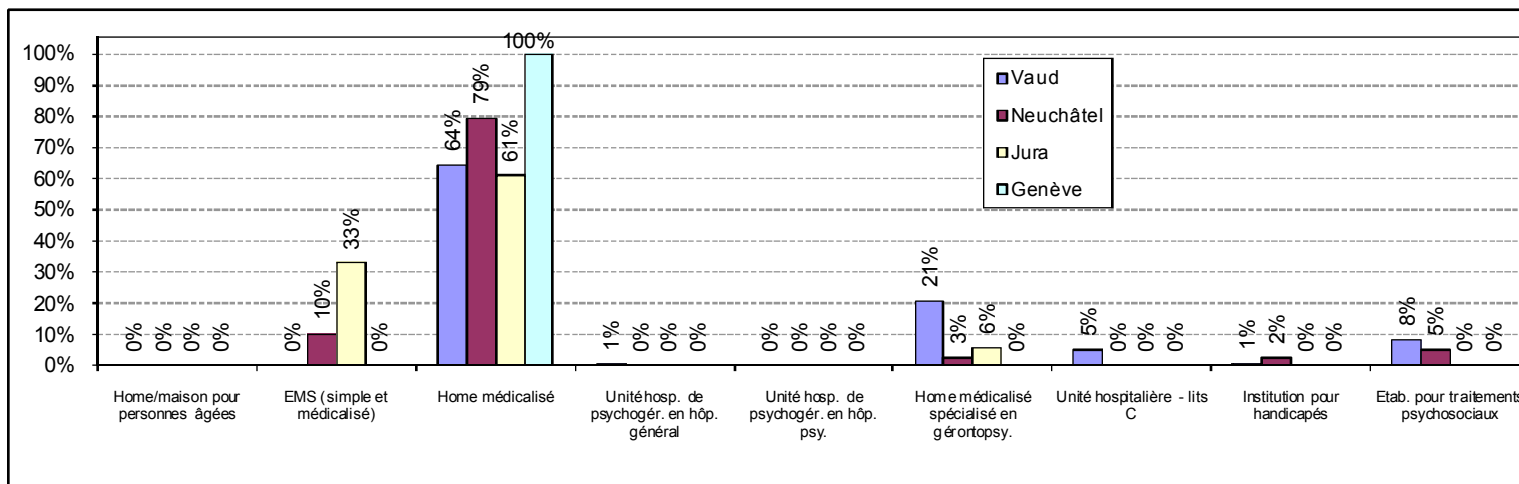


Figure 8

Données PLAISIR – Octobre 2010 – Répartition du nombre de résidents, par type de mission d'établissement et par canton – Représentation graphique

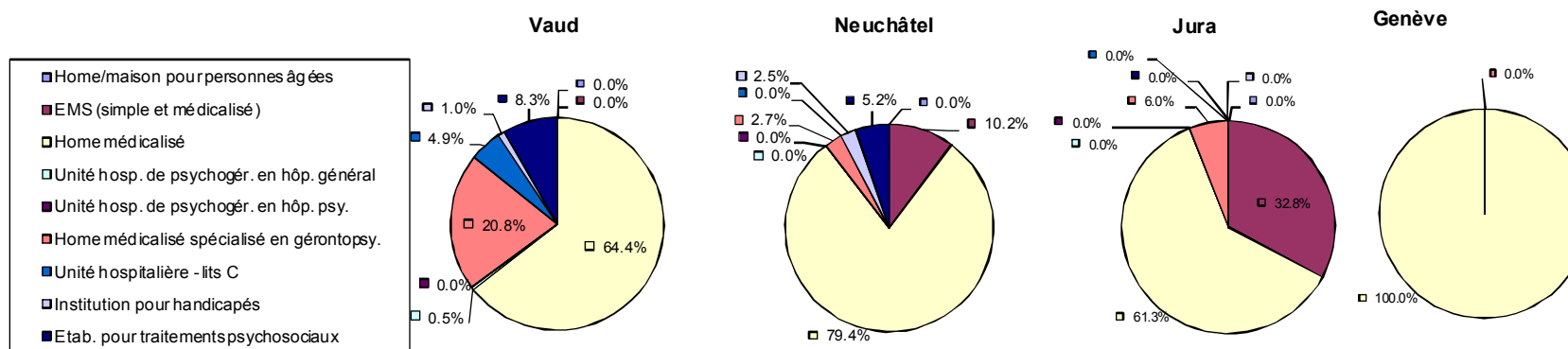
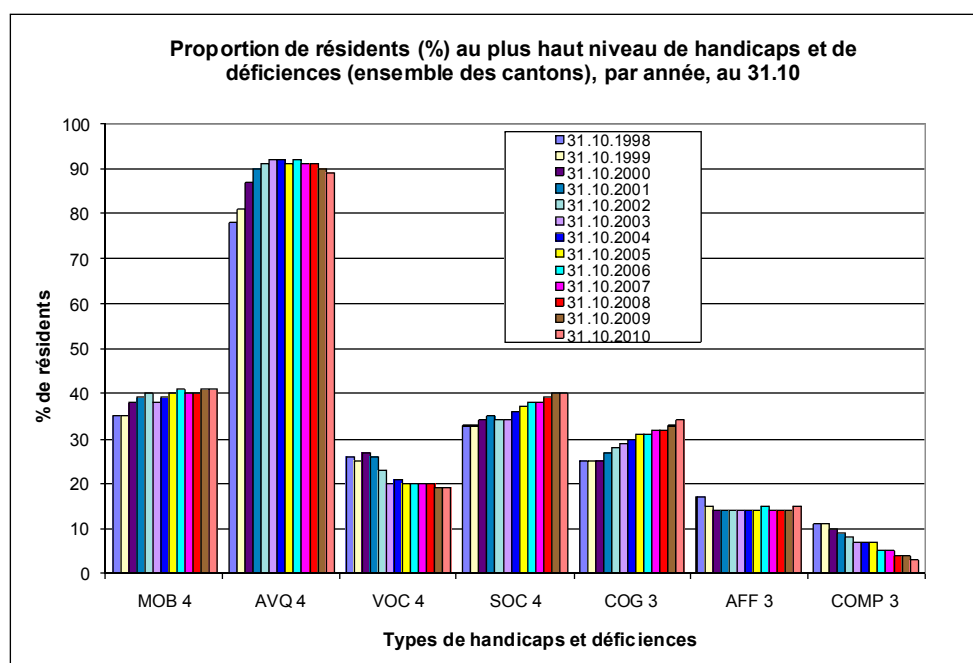


Tableau 7

Synthèse : proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences (ensemble des établissements)							
Etat au 31.05.2010							
Handicaps et déficiences (% résidents au niveau 4 ou 3) *							
	MOB 4	AVQ 4	VOC 4	SOC 4	COG 3	AFF 3	COMP 3
GE	42	89	22	43	36	17	4
JU	45	86	26	36	33	14	4
NE	34	82	14	30	25	10	3
VD	42	94	18	44	35	14	3

Synthèse : proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences (ensemble des établissements)							
Etat au 31.10.2010							
Handicaps et déficiences (% résidents au niveau 4 ou 3) *							
	MOB 4	AVQ 4	VOC 4	SOC 4	COG 3	AFF 3	COMP 3
GE	41	89	22	42	37	18	4
JU	45	86	26	35	34	16	4
NE	34	81	15	31	26	11	3
VD	42	93	18	44	35	14	3

Figure 9



***Légende**

- MOB : Mobilité
- AVQ : Indépendance pour les actes de la vie quotidienne
- VOC : Vécu occupationnel
- SOC : Intégration sociale
- COG : Etat cognitif (mémoire récente, pensée, perception et attention)
- AFF : Etat affectif (pulsions, volonté et motivation, émotions, sentiments, humeurs)
- COMP : Comportement

Niveau 4 : = handicap total

Niveau 3 : = déficience totale

NB: les niveaux de handicaps et déficiences ne sont pas comparables aux classes 1 à 8, définissant le degré de dépendance des résidents et leur charge en soins infirmiers

Tableau 8

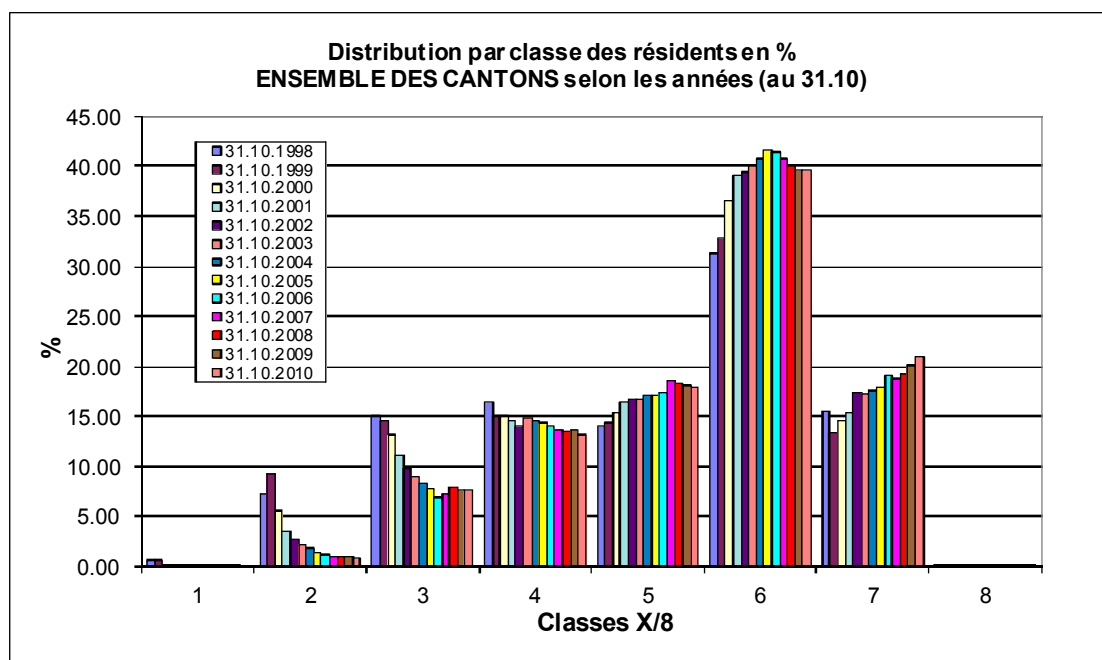
Distribution par classe des résidents (ensemble des établissements) (X/8)									
Etat au 31.05.2010									
	nb. rés.	1	2	3	4	5	6	7	8
GE	3425	0.00	1.10	8.50	14.20	16.60	38.00	21.60	0.10
		0	38	291	486	569	1302	740	3
JU	711	0.00	2.80	11.10	12.20	12.90	37.80	23.10	0.00
		0	20	79	87	92	269	164	0
NE	2227	0.10	2.10	13.60	15.60	18.60	33.90	15.80	0.40
		2	47	303	347	414	755	352	9
VD	5851	0.00	0.20	4.20	12.70	18.90	43.90	20.20	0.00
		0	12	246	743	1106	2569	1182	0

Distribution par classe des résidents (ensemble des établissements) (X/8)									
Etat au 31.10.2010									
	nb. rés.	1	2	3	4	5	6	7	8
GE	3481	0.00	1.10	8.80	13.40	16.60	37.70	22.40	0.00
		0	38	306	466	578	1312	780	0
JU	705	0.00	2.00	10.80	11.90	12.30	39.00	24.00	0.00
		0	14	76	84	87	275	169	0
NE	2254	0.10	1.70	13.50	15.20	18.60	32.60	17.70	0.40
		2	38	304	343	419	735	399	9
VD	5895	0.00	0.20	4.00	12.50	19.10	43.30	21.00	0.00
		0	12	236	737	1126	2553	1238	0

Légende : les limites des classes sont les suivantes : **En minutes de soins directs par jour**

Classe	Limites	Classe	Limites
1	0.1 - 24.50	5	89.51 - 134.50
2	24.51 - 39.50	6	134.51 - 204.50
3	39.51 - 59.50	7	204.51 - 329.50
4	59.51 - 89.50	8	Plus de 329.51

Figure 10



Remarque

Jusqu'au 31.12.98, la classification en 8 classes (X/8) est une classification PLAISIR établie sur l'ensemble des actions de soins comprises dans la nomenclature.

Dès le 1.1.99, la classification en 8 classes est une classification OPAS, établie exclusivement à partir des prestations relevant de l'article 7 OPAS. Les prestations non-OPAS en sont exclues.

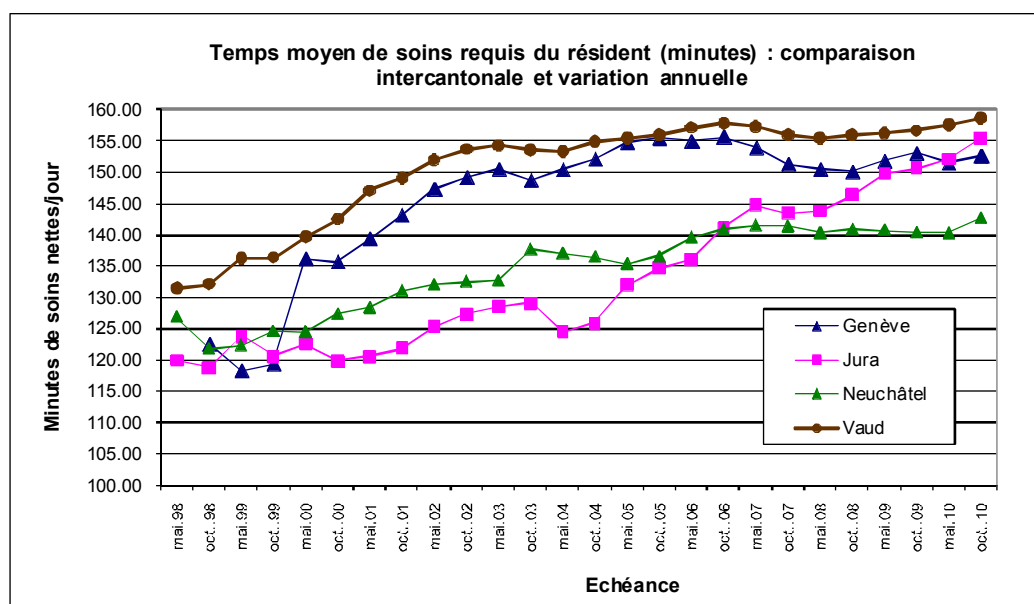
Tableau 9
Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements.

Synthèse : temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications (ensemble des établissements)							Etat au 31.05.2010	
	Poste ETP / rés.	Total	Soins infirmiers (HSN / jour)			Classe X/8	Classe X/4	
			de base	relationels	techniques			
GE	0.65	2.5	1.8	0.4	0.3	6	2	
JU	0.65	2.5	1.9	0.4	0.3	6	2	
NE	0.60	2.3	1.6	0.5	0.3	6	2	
VD	0.67	2.6	1.9	0.5	0.3	6	2	

Synthèse : temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications (ensemble des établissements)							Etat au 31.10.2010	
	Poste ETP / rés.	Total	Soins infirmiers (HSN / jour)			Classe X/8	Classe X/4	
			de base	relationels	techniques			
GE	0.65	2.5	1.9	0.4	0.3	6	2	
JU	0.66	2.6	1.9	0.4	0.3	6	2	
NE	0.61	2.4	1.6	0.5	0.3	6	2	
VD	0.67	2.6	1.9	0.5	0.3	6	2	

(Source : EROS)

Figure 11
Temps moyen de soins requis du résident (minutes) : comparaison intercantonale et variation annuelle



(Source : EROS)

Remarque :

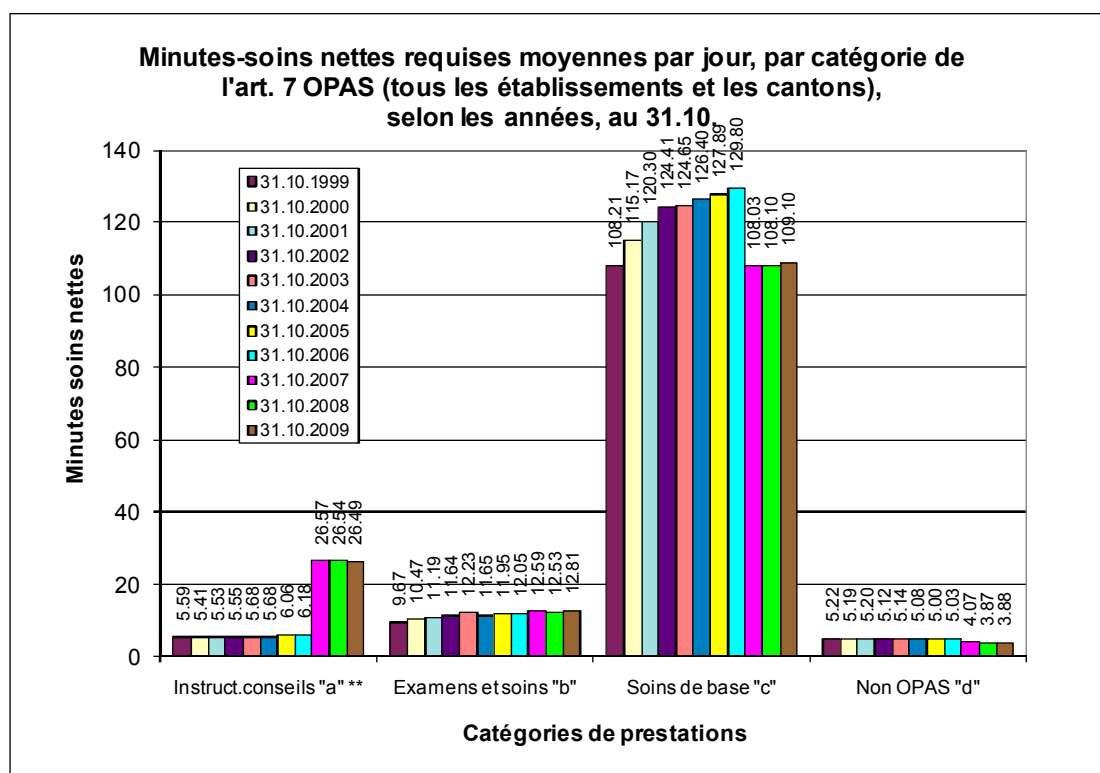
La diminution marquée du temps moyen de soins du résident du canton du Jura, entre octobre 2003 et mai 2004, tient au retrait des lits de psychogériatrie de la base de données. **Ces lits ont été réintroduits en mai 2010.** Le pic d'octobre 2003 du canton de Neuchâtel, provient d'évaluations expérimentales de résidents psychiatriques, provisoirement intégrées à la base de données et retirées par la suite.

Tableau 10

Minutes-soins nettes requises en moyenne par jour par le résident moyen (ensemble des établissements)(selon art. 7 OPAS)								Etat au 31.05.2010
		Instruct. conseils a	Examens et soins b	Soins de base c	Non OPAS d	Total par 24 heures	Classe X/8	Nb. rés.
GE	Min.	25.60 16.90%	11.80 7.79%	111.30 73.47%	2.80 1.85%	151.50 100.0%	6	3'425
JU	Min.	23.70 15.59%	12.60 8.29%	111.00 73.03%	4.70 3.09%	152.00 100.0%	6	711
NE	Min.	26.00 18.53%	13.30 9.48%	96.30 68.64%	4.70 3.35%	140.30 100.0%	6	2'227
VD	Min.	27.80 17.65%	13.30 8.44%	112.40 71.37%	4.00 2.54%	157.50 100.0%	6	5'851

Minutes-soins nettes requises en moyenne par jour par le résident moyen (ensemble des établissements)(selon art. 7 OPAS) **								Etat au 31.10.2010
		Instruct. conseils a **	Examens et soins b	Soins de base c	Non OPAS d	Total par 24 heures	Classe X/8	Nb. rés.
GE	Min.	25.50 16.71%	12.00 7.86%	112.30 73.59%	2.80 1.83%	152.60 100.0%	6	3'481
JU	Min.	24.20 15.57%	12.80 8.24%	113.60 73.10%	4.80 3.09%	155.40 100.0%	6	705
NE	Min.	25.90 18.15%	13.20 9.25%	98.90 69.31%	4.70 3.29%	142.70 100.0%	6	2'254
VD	Min.	27.80 17.53%	13.40 8.45%	113.50 71.56%	3.90 2.46%	158.60 100.0%	6	5'895

Figure 12



** la table de concordance PLAISIR® - OPAS a été modifiée depuis juillet 2007

Tableau 11

Heures soins requises en moyenne par résident, par jour et par année (ensemble des résidents) Etat au 31.05.2010						
		HSN	HSP	HST	HSR	Nb. rés.
GE	par rés.	2.525	2.925	3.099	3.782	3425
	24 heures	8'648.1	10'018.1	10'614.1	12'953.4	
	365 jours	3'156'565.6	3'656'615.6	3'874'137.4	4'727'972.8	
JU	par rés.	2.535	2.935	3.110	3.795	711
	24 heures	1'802.4	2'086.8	2'211.2	2'698.2	
	365 jours	657'870.5	761'676.5	807'091.7	984'859.4	
NE	par rés.	2.339	2.739	2.902	3.541	2227
	24 heures	5'209.0	6'099.8	6'462.8	7'885.8	
	365 jours	1'901'267.8	2'226'409.8	2'358'905.2	2'878'319.6	
VD	par rés.	2.624	3.024	3.205	3.911	5851
	24 heures	15'353.0	17'693.4	18'752.5	22'883.3	
	365 jours	5'603'853.8	6'458'099.8	6'844'646.1	8'352'390.3	

Heures soins requises en moyenne par résident, par jour et par année (ensemble des résidents) Etat au 31.10.2010						
		HSN	HSP	HST	HSR	Nb. rés.
GE	par rés.	2.543	2.943	3.118	3.805	3481
	24 heures	8'852.2	10'244.6	10'853.8	13'245.2	
	365 jours	3'231'046.8	3'739'272.8	3'961'621.7	4'834'499.8	
JU	par rés.	2.591	2.991	3.170	3.868	705
	24 heures	1'826.7	2'108.7	2'234.9	2'726.9	
	365 jours	666'729.1	769'659.1	815'720.3	995'333.1	
NE	par rés.	2.379	2.779	2.944	3.593	2254
	24 heures	5'362.3	6'263.9	6'635.8	8'098.6	
	365 jours	1'957'227.1	2'286'311.1	2'422'058.2	2'955'997.0	
VD	par rés.	2.643	3.043	3.225	3.935	5895
	24 heures	15'580.5	17'938.5	19'011.4	23'196.8	
	365 jours	5'686'877.0	6'547'547.0	6'939'151.9	8'466'841.1	

Heures soins requises en moyenne, par jour et par année, et nombre de poste (EPT) moyen par résident (ensemble des résidents) ENSEMBLE DES CANTONS selon les années						
	HSN	HSP	HST	HSR	Nb. rés.	ETP/rés.
31.10.1998	2.046	2.446	2.548	3.050	12'016	0.52
31.05.1999	2.134	2.534	2.639	3.159	11'967	0.53
31.10.1999	2.145	2.545	2.650	3.173	11'606	0.53
31.05.2000	2.245	2.645	2.755	3.298	11'596	0.55
31.10.2000	2.271	2.671	2.781	3.330	11'655	0.55
31.05.2001	2.328	2.728	2.841	3.402	11'616	0.57
31.10.2001	2.370	2.770	2.885	3.454	11'578	0.58
31.05.2002	2.420	2.820	2.937	3.517	11'360	0.59
31.10.2002	2.445	2.845	2.963	3.548	11'330	0.59
31.05.2003	2.459	2.859	3.027	3.720	11'281	0.63
31.10.2003	2.462	2.862	3.030	3.724	11'361	0.63
31.05.2004	2.462	2.862	3.030	3.724	11'301	0.63
31.10.2004	2.482	2.882	3.052	3.750	11'409	0.63
31.05.2005	2.502	2.902	3.072	3.775	11'517	0.64
31.10.2005	2.515	2.915	3.086	3.793	11'577	0.64
31.05.2006	2.534	2.934	3.106	3.817	11'587	0.64
31.10.2006	2.551	2.951	3.124	3.840	11'626	0.65
31.05.2007	2.545	2.945	3.118	3.831	11'604	0.65
31.10.2007	2.521	2.921	3.093	3.801	11'721	0.64
31.05.2008	2.508	2.908	3.078	3.783	11'745	0.64
31.10.2008	2.517	2.917	3.089	3.796	11'927	0.64
31.05.2009	2.530	2.930	3.105	3.851	11'943	0.64
31.10.2009	2.538	2.938	3.113	3.799	12'130	0.64
31.05.2010	2.539	2.939	3.115	3.800	12'214	0.64
31.10.2010	2.563	2.963	3.140	3.832	12'335	0.64

Légende : HSN heures-soins nettes : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident
HSP : heures-soins productives : HSN + temps requis pour les activités annexes (24' par résident et par jour)
HST : heures-soins travaillées : HSP + pauses
HSR : heures-soins rémunérées : HST + congés statutaires et absences
ETP : Equivalent temps plein

Remarque : dans ce tableau 11, le calcul des HSP - HST - HSR est effectué en utilisant des paramètres (temps de pauses et jours d'absence) **identiques pour tous les cantons**, à savoir les paramètres intercantonaux définis dans la décision No 8. La variation des HST, HSR et ETP tient donc, d'une part, à la variation de la **lourdeur de la clientèle** et, d'autre part, **aux conditions de travail**, lesquelles ont changé en faveur du personnel en 2003.

Tableau 12
Taux de couverture en lits d'EMS utilisant PLAISIR® (sans les établissements pour traitements psychosociaux et institutions pour handicapés) – Octobre 2010

	Nb de lits reconnus	Nb de lits pour 1000 habitants	Nb de lits pour 1000 habitants de plus de 65 ans
Genève	3'594	7.99	51.33
Neuchâtel	2'190	12.79	70.54
Jura	745	10.64	59.79
Vaud	5'598	8.05	51.90
Ensemble	12'127	8.75	54.78

Tableau 13
Effectifs de résidents évalués avec PLAISIR, en rapport avec la population résidente moyenne du canton, le nombre de lits reconnus, par classes d'âge, sans les établissements pour traitements psychosociaux et institutions pour handicapés

Période 31.oct.10 Données population 2009

Canton de Genève

	Genève <= 64	Genève 65-79	Genève 80-89	Genève 90 et +	Genève TOTAL
Nombre de résidents PLAISIR	59	594	1'554	1'274	3'481
Population résidente permanente (1)	379'536	50'210	16'496	3'306	449'548
Taux de résidence PLAISIR	0.016%	1.183%	9.420%	38.536%	0.774%
% de résidents par classe d'âge	1.69%	17.06%	44.64%	36.60%	100.00%

Nombre de lits reconnus	3'594
Représentativité PLAISIR	97%

Canton de Neuchâtel

	Neuchâtel <= 64	Neuchâtel 65-79	Neuchâtel 80-89	Neuchâtel 90 et +	Neuchâtel TOTAL
Nombre de résidents PLAISIR	89	354	996	641	2'080
Population résidente permanente (1)	140'231	21'272	8'110	1'664	171'277
Taux de résidence PLAISIR	0.063%	1.664%	12.281%	38.522%	1.214%
% de résidents par classe d'âge	4.28%	17.02%	47.88%	30.82%	100.00%

Nombre de lits reconnus	2'190
Représentativité PLAISIR	95%

Canton de Jura

	Jura <= 64	Jura 65-79	Jura 80-89	Jura 90 et +	Jura TOTAL
Nombre de résidents PLAISIR	12	145	363	185	705
Population résidente permanente (1)	57'567	8'729	3'121	611	70'028
Taux de résidence PLAISIR	0.021%	1.661%	11.631%	30.278%	1.007%
% de résidents par classe d'âge	1.70%	20.57%	51.49%	26.24%	100.00%

Nombre de lits reconnus	745
Représentativité PLAISIR	95%

Canton de Vaud

	Vaud <= 64	Vaud 65-79	Vaud 80-89	Vaud 90 et +	Vaud TOTAL
Nombre de résidents PLAISIR	132	984	2'495	1'735	5'346
Population résidente permanente (1)	587'170	76'169	26'635	5'056	695'030
Taux de résidence PLAISIR	0.022%	1.292%	9.367%	34.316%	0.769%
% de résidents par classe d'âge	2.47%	18.41%	46.67%	32.45%	100.00%

Nombre de lits reconnus	5'598
Représentativité PLAISIR	95%

Canton de Ge-Ju-Ne-Vd

	Ge-Ju-Ne-Vd <= 65	Ge-Ju-Ne-Vd 66-80	Ge-Ju-Ne-Vd 81-90	Ge-Ju-Ne-Vd 91 et +	Ge-Ju-Ne-Vd TOTAL
Nombre de résidents PLAISIR	292	2'077	5'408	3'835	11'612
Population résidente permanente (1)	1'164'504	156'380	54'362	10'637	1'385'883
Taux de résidence PLAISIR	0.025%	1.328%	9.948%	36.053%	0.838%
% de résidents par classe d'âge	2.51%	17.89%	46.57%	33.03%	100.00%

Nombre de lits reconnus	12'127
Représentativité PLAISIR	96%

(1) Source : Selon OFS Ständige Wohnbevölkerung am Jahresende - Population résidente permanente à la fin de l'année 2009

Tableau 14
Nombre de sorties (départs et décès) et durée moyenne de séjour des résidents sortis (toute la population)

Nombre de sorties (départs et décès) et durée moyenne de séjour des résidents sortis (toute la population)															
		1.11.03- 31.05.04	1.06.04- 31.10.04	1.11.04- 31.05.05	1.06.05- 31.10.05	1.11.05- 31.05.06	1.06.06- 31.10.06	1.11.06- 31.05.07	1.06.07- 31.10.07	1.11.07- 31.05.08	1.06.08- 31.10.08	1.11.08- 31.05.09	1.06.09- 31.10.09	1.11.09- 31.05.10	1.06.10- 31.10.10
		Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois	Hiver 7 mois	Eté 5 mois
GE	Nb décès	552	305	528	308	557	331	517	343	516	313	545	334	556	350
	Nb départs	23	16	27	15	36	14	48	25	22	31	26	23	42	17
	% sortis/ total des résidents*	18.2%	10.1%	17.7%	10.2%	18.9%	11.1%	18.2%	11.5%	16.4%	10.3%	17.0%	10.6%	17.5%	10.5%
	DMS**/années	4.3	3.3	3.8	3.5	3.3	3.5	3.5	3.3	3.6	3.4	3.7	3.3	3.2	3.1
JU	Nb décès	117	66	119	79	112	61	129	66	122	82	121	72	135	91
	Nb départs	16	12	19	8	14	9	20	9	17	10	22	11	26	11
	% sortis/ total des résidents*	19.8%	11.6%	20.5%	13.1%	19.3%	10.5%	22.5%	11.3%	20.8%	13.5%	21.3%	12.1%	22.6%	14.5%
	DMS**/années	2.3	4.2	3.3	3.7	2.9	2.8	3.7	3.5	2.8	2.9	3.1	2.5	3.3	4.1
NE	Nb décès	317	223	340	188	358	238	345	212	385	219	384	181	388	216
	Nb départs	123	70	101	72	117	79	101	82	118	68	84	78	84	78
	% sortis/ total des résidents*	20.6%	13.7%	20.0%	11.6%	21.4%	14.2%	19.9%	13.2%	22.8%	12.8%	21.2%	11.4%	21.2%	13.0%
	DMS**/années	3.9	3.0	3.6	2.6	3.0	2.8	3.1	3.0	3.3	2.8	3.1	2.6	3.0	2.7
VD	Nb décès	1051	522	973	611	880	688	1034	627	1033	646	1065	602	955	692
	Nb départs	212	157	194	181	227	161	261	137	234	140	225	153	211	170
	% sortis/ total des résidents*	23.7%	12.5%	21.2%	14.4%	19.8%	15.1%	23.1%	13.6%	22.6%	13.9%	22.6%	13.0%	19.9%	14.6%
	DMS**/années	2.9	2.9	2.8	3.1	2.9	3.0	3.0	2.5	2.8	2.8	2.8	2.7	2.9	2.7
Proportion moyenne de résidents dont la date de sortie est connue		81.2%	90.9%	89.5%	91.3%	95.0%	94.7%	96.6%	97.5%	98.4%	99.3%	99.6%	99.7%	99.8%	99.8%

(Source : EROS)

D:\ChorusCT\RA\Rap_annuel 2010.doc